

Séance du lundi 08 avril 2024

Date de la convocation: 25/03/2024

Membres en exercice : 6

L'an deux mille vingt-quatre et le huit avril à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Joëlle GOUDAL, Maire.

Présents : 6

Votants: 6

Présents : Joëlle GOUDAL, Christine GARCIN, Nathalie BENOUDIZ, Vincent COURTEAUX, Aline DELFOSSE, Tom BRIERE

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Aline DELFOSSE

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - celles - 2024_007

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GOUDAL Joëlle

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 97 620.52

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	48 133.48
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	59 396.48
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	49 487.04
Résultat cumulé au 31/12/2023	97 620.52
A.EXCEDENT AU 31/12/2023	97 620.52
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	97 620.52
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2023	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Depôt MONTPELLIER
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 16/05/2024
034-213400724-20240408-2024_007-DE

